

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Miliciade moudonnoise au milieu du XIXme siècle : (suite et fin)  
**Autor:** Meylan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216970>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux mois que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.**

## MILICIADE MOUDONNOISE AU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIECLE

(Suite et fin.)

Il restait cependant encore une manœuvre à exécuter. Au commandement de : *Formez les faiseaux ! Sac à terre ! Changez de pantalon !* la troupe qui, jusque là, avait manœuvré en pantalon de drap, sortait du sac une paire de pantalon de triège. Les dames se retournaient pudiquement et la troupe... se mettait au frais.

Qu'il est regrettable que la photographie instantanée ait été inventée soixante ans trop tard; la génération actuelle est ainsi privée d'un tableau psychologico-militaire qui n'aurait pas manqué de pittoresque...

Le commandant, après avoir donné l'ordre aux piquettes Faucheret et Monod d'aller à l'arsenal chercher les cartouches et de les distribuer à la troupe, donne enfin ce commandement si impatiemment attendu : *Une heure de repos ! Rompez vos rangs !*

Alors c'est une débandade et une cohue indescriptibles; on rejoint parents et amis qui attendent et l'on prend d'assaut les tables installées sous les marronniers de la place, puis l'on déballe les provisions apportées par les familles.

Ce repas de dix heures prenait une grande importance dans la vie moudonnoise de l'époque et offrait un intéressant coup d'œil. Les cabaretiers se produisaient et ne savaient plus où donner de la tête au milieu de cette gaieté exubérante, cependant que des garçons, qui avaient congé ce jour-là, menaient aux soldats des cartouches dont la poudre était destinée à faire des *douffles*, des *guillettes* et autres produits de pyrotechnie enfantine, ce qui rendait les salves et les feux à volonté de l'exercice qui devait suivre, *post prandium*, moins nourris et l'écho du Mont de Chavannes fortement affaibli.

Avec tout cela, de nombreux bonbonniers disséminés sur la place vendaient des gâteaux, du sucre d'orge, des hommes et des femmes en biscône, avec ou sans sifflet, le chef de ces personnages orné d'une plume de couleur qui faisait la joie des enfants.

Le grand état-major, très entouré, prenait le repas mijoté par dame Braillard et buvait du *bouché* pendant que la musique militaire jouait ses plus belles mélodies.

*Le Dieu Mars fut toujours un ami d'Epicure; Un ventre bien garni rend la tête plus sûre.*

*Souvent un général, après s'être attaqué,*

*Soutient mieux le fardeau dont il est accablé.*

Toutes les bonnes choses ont une fin. Ces moments de liesse sont interrompus par le rappel battu par les tambours. Les miliciens restaurés regagnent plus ou moins rapidement leurs places.

*Mais, hélas ! du repas soudain le terme expire, En quittant les flacons chaque buveur soupire. Leur bouche, en se hâtant, broie un dernier morceau Quand pour saisir leurs armes ils rompent le faisceau. Voici venir l'instant où chacun met en œuvre Le talent qu'il acquit pour la grande manœuvre.*

La troupe est en ligne, élite à droite, réserve à gauche. Il s'agit de faire un exercice tactique (d'ailleurs toujours le même) dont voici le thème :

Un corps d'armée rouge venant de l'est, représenté par une subdivision envoyée d'avance dans le bois parcouru actuellement par la route de Chesalles, figure un ennemi qui marche sur Moudon. Le reste de la troupe, qui représente un corps d'armée bleu défendant Moudon, s'oppose à la marche en avant du corps rouge; les voltigeurs du corps bleu, dissimulés dans les buissons des berges de la rivière, gardent le pont sur la Broye. Soudain, les avant-gardes du corps rouge se montrent, alors la fusillade crée, l'odeur du salpêtre enivre les guerriers auréolés de fumée...

*La troupe des chasseurs, sur les flancs appellée, D'une évolution a couvert la mèlée; Alors, pour protéger les bataillons épars, On voit s'étendre au loin les pétillants remparts; Des corps en mouvement ils ont pris la défense, Leur ligne a contenu l'ennemi qui s'avance.*

La mèlée devient furieuse. Au fracas de la fusillade se mêle le son des cornets des officiers et des sifflets des sergents donnant des signaux. On est assourdi. Quand les tambours battent la charge, le vacarme est à son comble. Et les échos du Mont répètent ce tintamarre.

Mais il est 1 heure, un signal de trompette annonce la fin de la manœuvre. Le feu cesse. Le champ de bataille est jonché de... papier de cartouches. L'état-major décide que le corps rouge a été repoussé ce tintamarre.

Vient ensuite le défilé et la troupe est licenciée. La fièvre de l'attaque, le soleil de juin ont assoiffé nos braves, restés trois heures d'horloge à jeun ! D'ailleurs c'est le moment de dîner et les cantines sont de nouveau assiégées, surtout par les militaires des environs, venus avec leurs familles, et qui n'ont pas la ressource d'aller manger chez eux.

A 3 heures, tout le monde se retrouve sur la place pour le bal.

*De vingt jeunes beautés tout bas le cœur palpite; D'un amant militaire on sent mieux le mérite: Mars subjugua Vénus et, pour toucher le cœur, L'Estompe est toujours un talisman vainqueur.*

Le bal en plein air sur la place d'armes, où l'on venait d'évoluer, comportait trois ronds de danses qui étaient carrés; plusieurs tables réunies servaient de tribune aux musiciens et chaque village avait à tour de rôle sa danse pour lui. On valsait ainsi jusqu'à 10 heures à «tant» la danse.

Les vieux militaires, gens d'esprit, n'attendaient pas ce moment pour rentrer, ils se rapprochaient pour retourner ensemble chez eux, plus ou moins gais, plutôt plus. Ainsi finissait la journée.

Et pour terminer, disons avec le poète Petit Senn, à qui nous avons emprunté les vers qui embellissent les lignes ci-dessus :

*O Suisse ! mon pays, modeste territoire, Ta place si bornée est vaste dans l'histoire. Ton enfant n'a cueilli de sublimes lauriers Qu'en conservant intacts, ces rustiques foyers; Sa formidable épée, aux agresseurs fatale, N'arrosa de leur sang que sa terre natale Sempach, Morat, Grandson, témoins de nos exploits, Lieux où l'indépendance a su venger ses droits.*

*Remplissez nos sénats d'une mûre assurance, Un peuple est toujours fort armé pour sa défense.*

*Qu'un injuste ennemi trouble notre repos, De nos cantons, alors, nous suivrons les drapeaux. La palme de l'honneur ne sera point flétrie Nous sauverons encor notre belle patrie, Et, comme nos aieux, braves et triomphants, Notre exemple aux combats guidera nos enfants.*

D<sup>r</sup> MEYLAN.



## PERCLLIOUSET AO MILITÉRO

**L**E z'affére l'ant tot parâi bin tsandzi du lè z'autro iâdzo. Quand bin ne sarâi que po lo militéro. Iô è-te lo temps dâi rehiuve, dâi z'avant-rehiuve, dâi vilhio commi ? Quemet desâi monsu Dénérâz dein on galé lâvô que s'appelâve la vilhie melice dâo canton de Vaud :

*EH ! hé ! iô ite-vo, sordâ dè vilhie rotse, Brâvo carabiniers dâo temps dè la maillotse; Caloniers asse grands, asse drâi qu'on poteau, Galés sordâ dâo trein, bio chasseu à tsévau; Grenadiers, vortigeu, mouscatéro, piquiettes, Commis, tambou, fratai, musiciens et trompettes; Galounâ, lutenieint, sapeu à gros bounets, Capitaino, majo, commandants, colonets ?*

Tot cein l'è ào rebu et l'è pardieu bin à regettâ. Oh ! ne dio pas que, ào dzo de vouâ, lâi ausse pas dâi z'affére que vâlant atant que bin dâi z'autro dâo vilhio temps, mâ, tot parâi, on pâo pas fraternisâ ora avoué lè z'officîo quemet lè z'autro iâdzo. On lutenieint, on capitaino mîmameint, l'etâi on hommo quemet lè sordâ, rein fié et que l'amâve sè sordâ, et stau z'isâ lau comandant.

Se vo dio cein, l'è rein que po vo dere oquie de Perclliouset à la Véva. Sti Perclliouset l'etâi on coo que l'avâi reim de bon que la gâola. L'ètai quemet lè derbon : l'avâi tota sa fooce ào bet dâo mor. L'arâi rebrûquâ lo générat asse bin que lo premi que sâi, l'arâi mîmameint rebrûquâ lo bon Dieu, se stisse l'avâi volu s'amusâ avoué li. Mâ lè dou sè recriâvânt pas et sè passâvânt l'on de l'autro.

Et pu l'avâi on toupet et onna niaffa de la metsance.

Dan Perclliouset dèvessâi fêre l'exercîo avoué lè dzouveno de la comouna et lo commi tote lè dèmeindze. Cein lo boulrâve on bocon et l'etâi adi à fourguenatsi po coudhî avâi dâi condzi. Onna dèmeindze, vaitec mon Perclliouset que va vè lo commi et lâi fâ dinse :

— Dite-vâi, commi, lâi arâi pas moyan d'avâi condzi po dèmeindze que vint ?

— Et que vâo-te fêre, Perclliouset ?

— Su dobedzâ d'allâ à on einterrâ !

— Se l'è dinse, on pâo pas refusâ. Mâ fâ atteinchon de lâi pas tè soulâ.

Et Perclliouset l'avâi z'u son condzi.

N'è pas ora qu'on no baillerâi condzi po on einterrâ, quand bin on l'arâi dèmândâ houit dzo devant.

\* \* \*